

ECHO

Aïre-Le Lignon

2013

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°6



pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch **Michel REY**



Pose de vernis classique

Pose de vernis semi-permanent

Beauté des mains

Beauté des pieds

Centre commercial du Lignon - Tél: 022 796 80 30 - info@nailscorner.ch

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

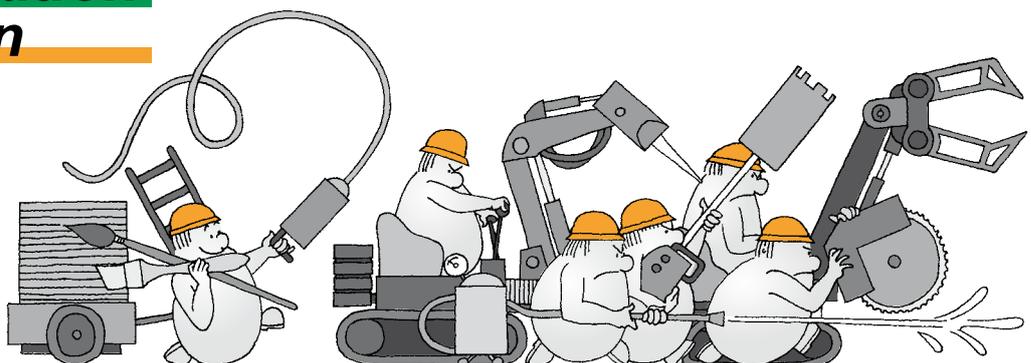
Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

transformation rénovation

dmb
www.dmb.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

15 novembre 2013

Délai de remise des textes

4 novembre 2013



ÉDITORIAL

Votez!

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride

Écho du passé

5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil municipal

Démographie

6-7

LA VIE DU QUARTIER

Association des locataires du Lignon

Inauguration de la centrale de biogaz

Cycle d'orientation du Renard

Célébration œcuménique des familles

La patinoire du Lignon

Le contrat de quartier

8-10

COURRIER DES LECTEURS

Le Club des aînés

11

ECHOS D'AILLEURS

Vernier

Le quartier de la Concorde

Journée du don du sang

La nouvelle carte à vélo

12

LA VIE DE L'ASSOCIATION

La circulation dans la presqu'île

13

AGENDA ET SORTIES

Octobre et novembre

14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoît Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

**Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur**
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
† Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huissood
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

VOTEZ!



Robert Borgis,
Rédacteur

Une fois de plus le «raide» est installé devant la page blanche qui doit recevoir le texte de l'éditorial de ce mois, éditorial dont le thème est souvent dicté par les circonstances ou les événements de la vie.

Pour ce numéro, les feuilles mortes qui commencent à parsemer le sol, le feuillage des arbres qui se colore de manière chatoyante, les gazons qui jaunissent, tout confirme que la saison estivale touche à sa fin et que nous nous acheminons vers des jours plus froids et plus tristes.

En cet automne 2013, la responsabilité des citoyennes et citoyens de notre canton est aussi à l'ordre du jour avec l'élection des autorités législatives (Grand Conseil) qui s'est déroulée le 6 octobre dernier et dont chacun a pu prendre – peut-être avec surprise – connaissance des résultats qui ont bouleversé quelque peu le paysage politique genevois.

Le même jour, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution genevoise, avait également lieu le premier tour de l'élection du Conseil d'Etat avec 29 prétendants sur les rangs dont aucun n'a atteint la majorité absolue de 50% des suffrages valables, bulletins blancs compris.

Le deuxième tour pour l'élection des 7 magistrats cantonaux est donc fixé au **10 novembre**, date à laquelle les citoyenne et citoyens devront, à nouveau, exprimer leur choix pour désigner leurs représentants au Pouvoir exécutif.

La responsabilité citoyenne est grande et, même si cela peut paraître un rabâchage ennuyeux, l'enjeu de ce vote est important, même très important, puisqu'il s'agit de désigner, le gouvernement qui dirigera, **pendant cinq ans**, les destinées de notre République et de sa population **c'est-à-dire nous tous!**

Il n'est donc pas inutile de le redire – une fois de plus – de ne pas laisser aux autres le soin de choisir celles et ceux qui doivent nous diriger.

10 novembre: N'oubliez pas de voter!

L'ÉPHÉMÉRIDE

Octobre

Dixième mois des calendriers grégoriens et julien, son nom vient du latin octo (huit) car il était le huitième mois de l'ancien calendrier romain. Il était dédié à Cérès, déesse de la végétation, de la nourriture et des cultures. Durant ce mois, les dieux du vin étaient célébrés: Bacchus chez les Romains (bacchanales) et Dionysos chez les Grecs (dionysiaques). Dans la religion catholique, le mois d'octobre est dédié à Notre-Dame du Rosaire. Ce déclassement, il semble avoir de la peine à s'en consoler en pleurant, en fin de mois, une eau glaciale qui refroidit la terre et interromp les cultures.

A la fin du mois (31), se célèbre «Halloween», (All Hallows Eve: veillée de la Toussaint) fête anglo-saxonne qui est l'ancienne fête celtique de Samain, dieu de la mort. Célébrée principalement aux Etats-Unis, Irlande, Australie, Canada et Grande-Bretagne, mais un peu moins répandue dans nos régions. De nos jours c'est surtout la fête des enfants, un carnaval d'automne, avec déguisements et masques (sorcières, fantômes, monstres, vampires, etc.) au cours duquel les enfants sonnent aux portes et demandent «Trick or Treat» (farce ou friandises) afin de recevoir un petit cadeau (une friandise, une pièce) et la nuit venue on allume des bougies placées dans des citrouilles évidées. Mais cette coutume a beaucoup de peine à s'implanter dans nos régions.

Durant le mois d'octobre auront notamment lieu, fixées par l'Organisation des nations unies (ONU), les journées internationales pour les personnes âgées (1^{er}); de la fille (11 octobre); l'alimentation (16 octobre); des Nations unies (24 octobre) ainsi que la semaine du désarment (24-30 octobre).

Du 1^{er} au 31 octobre, les jours ont diminué de 97 minutes et le 23 octobre, à 8h10, le Soleil entre dans le signe du **Scorpion**, dont le natif a une nature contradictoire: il est à la fois l'eau et le feu, les forces de vie et de mort, apparaissant comme un être destructeur, inquiétant, fascinant. Il se moque du jugement des autres et du qu'en-dira-t-on, aimant braver l'opinion publique et se montrant parfois provocateur quand cela est nécessaire pour transformer ou faire évoluer une situation.

Le Scorpion est idéaliste, mais aussi têtu et acharné à réussir ce qu'il entreprend. Avec son caractère emporté et ambitieux, son esprit de révolte, il est craint de ses ennemis mais, par contre, il sait se montrer fidèle, sincère et généreux avec ses amis.

«Tiède, moi? Jamais...» pourrait être la devise du natif de ce signe.



Bientôt l'heure d'hiver

L'heure d'hiver sera de retour le dernier week-end d'octobre, soit **dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre à 3 heures**, il faudra **reculer d'une heure** pendules, horloges, montres, etc., donc à 3 heures du matin il sera 2 heures.

Le dicton du mois

Octobre en brumes, mois à rhumes

La pensée du mois

Une fois résolu, un problème est d'une simplicité atterrante

(Paulo Coelho- Le pèlerin de Compostelle)

Le saviez-vous?

Le chemin Barde, dans la zone industrielle du Lignon, qui relie transversalement la route du Bois-des-Frères à la Route du Bois-des-Frères, doit son nom à la famille Barde, originaire du Dauphiné et réfugiée à Genève à la fin du XVII^e siècle et qui donna, au cours du XIX^e siècle deux maires à la Commune de Vernier: le premier **Charles Pierre** (1777-1862) fut membre du Conseil représentatif (1814) et exerça ses fonctions à la tête de sa commune de 1824 à 1839.

Son fils, Jean-Alphonse (1804-1848) lui succéda de 1840 à 1847 et remplit un mandat de député à l'Assemblée constituante et au Grand Conseil (1814). Il rédigea une méthode de travail, un manuel à l'usage des maires, adjoints et conseillers municipaux pour pallier au manque de formation des élus.

Bien que leur nom soit resté dans la presqu'île d'Aire, la famille Barde habitait dans la Campagne Chauvet à Vernier-Village.

ÉCHO DU PASSE

Il y a 100 ans



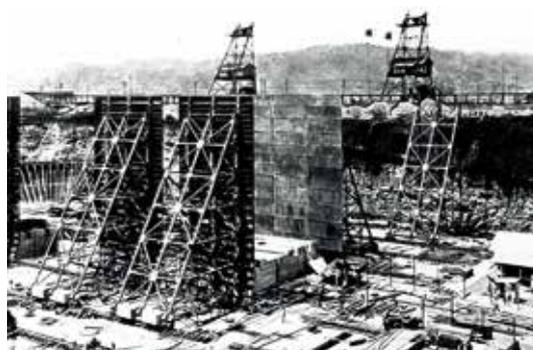
Ferdinand de Lesseps
aux deux océans (Atlantique et Pacifique) de mêler leurs eaux.

Le 10 octobre 1913, à 9 heures, depuis la Maison Blanche à Washington, le président des USA, Thomas Woodrow Wilson, presse le bouton qui déclenche l'explosion de la digue de Gamoa, dernier obstacle permettant ainsi

permettant ainsi

Mais le premier cargo le «Cristobal» ne passera le canal que le 4 août 1914 et le Canal de Panama, long de 68 km, sera ouvert à la navigation commerciale le 15 août de la même année.

Le travaux de percement de l'isthme commencés en 1880 par Ferdinand de Lesseps furent arrêtés à la fin de 1888 et repris par le génie américain en en mai 1904 avec des fonds d'Etat.



Autorisations de construire

Du 11.9 au 10.10 2013

Ass. du Coin-de-Terre
démolition d'une villa
ch. du Renard 10

Ass. du Coin-de-Terre
construction de 2 villas
et garages
ch. du Renard 10

H. et M. Pane
construction d'une véranda
rte du Bois-des-Frères 27

M. & Mme Houdi
construction d'une véranda
rte du Bois-des-Frères 25

A. Meylan
création 2 villas jumelées,
et garages
ch. des Sellières 41,41a,41b

Mme K. Cescon
construction maison individuelle
garage et piscine
ch. Bois-Jacquet 10a

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1^{er} octobre 2013

Sous la présidence de M. Xavier Chillier (Verts) le délibératif verniolan a, lors de la séance, pris notamment les décisions suivantes, après que le point de l'ordre du jour relatif à l'élection d'un-e vice-secrétaire au Bureau soit resté, une fois de plus, muet de proposition de candidat.

- Acceptation, à l'unanimité, de l'ouverture d'un crédit de CHF 420'000.- destiné à l'étude de l'assainissement du bruit routier selon l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) qui comprend pour notre région la route du Bois-des-Frères, l'avenue du Lignon la route d'Aire, le chemin des Sellières, la route de l'Usine-à-gaz et le chemin de Château-Bloch.

- La motion socialiste demandant l'augmentation du nombre d'appartements-relais mis à disposition de jeunes adultes en «rupture sociale», afin de répondre à la demande croissante et de prévoir l'engagement de ressource humaine supplémentaire provoque les interventions de Mmes Kaelin (UDC) (On fait un gros doublon); Roch (MCG) Ahmari (Verts); Mme Meissner (UDC) (On augmente le nombre d'appartements sans connaître les coûts de cette opération); Ruffieux (Indépendant) (selon un rapport est-il sage d'augmenter le nombre d'appartements) et du Conseiller administratif Yvan Rochat (On n'apporte pas seulement une aide financière). Au vote acceptation, par 15 oui contre 13 non (PLR-Indépendant-MCG et UDC).

Le projet de motion de Mme Meissner (UDC) et M. Ruffieux (Ind.) pour un potager urbain pour le Foyer des Tattes, après un amendement du Groupe socialiste accepté, est voté par 19 oui; 5 non (MCG) et 5 abstentions (PLR et MCG).

Cette motion invite le Conseil administratif à présenter une étude de fiabilité pour l'implantation d'un potager urbain sur la parcelle N°3182 des Tattes à Vernier et à inclure dans cette étude l'évaluation des coûts pour Vernier, plus particulièrement pour le Service de la cohésion sociale (SCOS) et l'éventuelle charge de travail engendrée pour le SCOS pour l'encadrement adéquat du potager et la collaboration possible dans la prise en charge entre l'Hospice général et la Commune.

- Délivrance, à l'unanimité, d'un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier relatif aux parcelles sises rue Jean-Simonet et chemin du Croissant et acceptation par 21 oui et 7 abstention d'une résolution exigeant du Conseil administratif et du Conseil d'Etat qu'ils veillent, lors des procédures d'autorisation de construire, à la cohérence des plans localisés de quartier avec le plan directeur de quartier.

Toujours l'unanimité pour l'acceptation du projet de motion déposé par Mme Mattenberger et M. Olivier Bron (PLR) invitant le Conseil administratif, après avoir défini le terme «sportif d'élite» à redéfinir les normes d'attribution de la subvention ordinaire versée aux clubs et à définir les règles d'attribution d'une subvention aux sportifs d'élite individuels et à modifier le règlement actuel de ces aspects.

Parallèlement à cette motion, le législatif a décidé, à l'unanimité, de modifier le règlement relatif à l'octroi de subventions communales.

- Par 26 oui et 3 abstentions, les conseiller-e-s ouvrent un crédit de CHF 195'000.- destiné à couvrir le montant des honoraires pour l'étude de l'agrandissement de la cuisine de production de l'école d'Avanchet-Salève.

- Le crédit de CHF 1'030'000.- pour l'étude de la rénovation et la surélévation de l'école des Ranches à Vernier est accordé par 28 oui et 1 abstention.

- La motion des Verts intitulée: «Ressources humaines de la Ville de Vernier, un partenariat pour les demandeurs d'emploi», après l'acceptation d'un amendement, est votée par 28 oui et 1 non (Verts), invitant le Conseil administratif de continuer de transmettre les offres d'emploi de la Ville de Vernier à la Délégation à l'emploi du Service de la cohésion sociale et d'étendre cette mesure au service employeurs de l'Office cantonal de l'emploi; de pérenniser la politique du Conseil administratif qui consiste à privilégier l'engagement, à compétences égales, des demandeurs d'emploi ou des personnes ayant un statut professionnel précaire, habitant Vernier ou le Canton de Genève.

- Le projet de délibération proposant de consolider le chèque-famille, déposé par le Groupe socialiste est pris, de justesse, en considération par 15 oui contre 14 non et envoyé à la Commission des finances.

- Envoi, après la prise en considération à l'unanimité, à la Commission des finances des délibérations relatives aux jetons de présence des conseillers municipaux, du budget 2014 et des indemnités versées aux conseillers administratifs.

- Envoi, à l'unanimité également, à la Commission du génie civil de la demande de crédit pour l'installation d'un silo à sel pour la viabilité hivernale.

- Prise en considération par 14 oui et 12 non et envoi à la Commission de l'environnement de la motion socialiste pour des transports publics

inter-quartiers. Lors du débat M. Ruffieux (Ind.) intervient pour rappeler que la Commune avait les Transports publics verniolans qui ont été supprimés. Mme Meissner (UDC) relevant que si les TPV ont disparu c'est qu'ils coûtaient très chers et qu'il faut être prudent en ce qui concerne les dépenses, comme l'a demandé le Maire Pierre Ronget dans la présentation du budget 2014. M. Yvan Roachat, Conseiller administratif, apporte quelques explications sur la situation, à l'époque, des TPV. Le tram de Meyrin a créé un axe fort avec deux poches à Vernier et au Lignon, avec à l'avenir une proche prévue pour La Bourdonnette à Aire.

- Prise en considération de la motion «Easyvote», déposée par Mme Meissner (UDC) M. Ruffieux (Ind.) et Mme Mattenberger et M. Bron (PLR) en vue d'encourager les jeunes à voter et envoi de cette dernière à la Commission de la culture et de l'information.

Nouveau Centre d'incinération

- Prise en considération et vote immédiat, à l'unanimité, de la résolution des groupes UDC, MCG,

PLR et M. Ruffieux (Ind.) par laquelle le Conseil municipal souhaite être informé d'urgence sur le projet de l'entreprise POLE BIO (sous-traitant des SIG) d'une nouvelle centrale biomasse pour l'incinération des déchets organiques et de la stratégie du Conseil d'Etat en matière de traitement des déchets sur le Canton et plus particulièrement sur le futur des sites de Châtillon et des Cheneviers; l'organisation, dans les meilleurs délais, par les instances concernées, d'une séance d'information publique à l'attention des habitants des communes de Vernier, Satigny, Bernex et Aire-la-Ville et demandant que la présente résolution soit transmise au Conseil d'Etat et au Grand Conseil du canton de Genève.

Au point de l'ordre du jour des questions orales, M. Ruffieux (Ind.) questionne au sujet de son projet «A vos patins!» et aimerait savoir pour quoi rien n'a été fait. Le Maire Pierre Ronget lui répond simplement qu'il n'y avait plus d'argent!

Passerelle sur le Rhône

Dans la Feuille d'avis du 27 septembre a paru la requête en autorisation de construire déposée par la Commune de Vernier en vue de la construction d'une passerelle sur le Rhône, entre Aire et Onex et aménagement extérieur.

Ainsi le projet de la traversée du fleuve a de fortes chances de voir sa réalisation avant celle de la rade.

Circulation au chemin de la Muraille

En raison de la construction de plusieurs bâtiments locatifs et commerciaux dans la zone comprise entre les chemins Isaak-Anken, du Château-Bloch et de la Muraille, une piste cyclable et un cheminement pour piétons dans le parking de la piscine du Lignon, ainsi que réaménagement du chemin vont être réalisés afin d'améliorer le confort et la sécurité des utilisateurs.

Il convient donc, dès lors, de régler la circulation ainsi que la durée du stationnement sur les aménagements prévus. (Extrait de la Feuille d'avis officielle du 10 septembre).

DÉMOGRAPHIE

Population

Evolution plus calme de la population de la Commune, puisqu'à fin août 2013 on dénombrait 34'560 habitants contre 34'759 à fin juillet, soit une diminution de 19 âmes. Les chiffres à fin septembre indiquent 34'614 habitants (+54) dont 8'854 hommes et 9'947 femmes de nationalité suisse et 8'327 hommes et 7'486 femmes d'origine étrangère.

La Commune comptait, à fin août, 1039 chômeurs contre 1050 à fin juillet et à fin septembre, très, très légère diminution avec 1032 chômeurs.

Décès annoncés du 27 août au 9 octobre 2013

Allenbach née Kappeler, Elsbeth, 1945, av. du Lignon 7

Amore née Possomato, Adelina,

1946, rte de Peney 36

Bach née Fankhauser, Esther,

1946, rue Grange-Lévrier 4

Bagaglio, Augusto Stefano Antonio, 1926, av. du Lignon 73

Bernoud, Michel Louis, 1933, av. du Lignon 83
Berthoud, René Paul 1926, ch. de l'Etang 4

Chalier, Marina, 1953, av. du Lignon 5

De Carmo, Rosa, 1966, ch. Mouille-Galand 27

Dominé, William, 1931, av. du Lignon 13

Flükiger née Beauron, Fernande Blanche, 1922, rue du Grand-Bay 16

Godio, Gisèle Amélie Antoinette,

1924, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine

Gonzalez née Muvellan, Clementina,

1927, ch. de l'Ecu 17

Jaquier, Emile, 1927, av. du Lignon 68

Lichsteiner née Schmidmaier, Helga,

1937, ch. de l'Etang 64

Penneveyre, Edwige Marguerite,

1915, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine

Roig née Chavarria Lores, Antonia,

1920, av. du Lignon 60

Spinner, Werner, 1934, av. du Lignon 74

(Conseiller municipal socialiste de Vernier de 1987 à 1995 et de 2000 à 2003)

Velah née Imesch, Jeanne Elise,

1916, rue Oscar-Bider 3

Wept née Hunziker, Dora,

1929, rue Oscar-Bider 2

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique

24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

La recette de Tante Lotte

Rôti de porc à la boulangère

Pour 4 personnes: 1 kg de rôti de porc; 800 g de pommes de terre; 20 g de beurre; 2 cuillères à soupe d'huile; 2 feuilles de sauge; 1 clou de girofle; 1 carotte; 1 petit poireau; marjolaine; sel.

Laver, éplucher et couper en fines tranches les pommes de terre. Bien essuyer le rôti avec du papier ménagé, le saler et le frotter de marjolaine. Laver et gratter la carotte et la couper en deux dans le sens de la longueur. Laver le poireau et le couper en petits morceaux de 10cm env.

Chauffer l'huile dans la cocotte et y mettre à dorer le rôti sur toutes ces faces, puis le retirer et le déposer sur un plat.

Répartir la moitié des pommes de terre sur le fond de la cocotte, saler et saupoudrer d'un peu de marjolaine. Remettre alors le rôti dans la cocotte et le couvrir du reste de pommes de terre. Saler et saupoudrer à nouveau de marjolaine.

Joindre les feuilles de sauge, le clou de girofle, la carotte et le poireau. Mouiller avec de l'eau chaude jusqu'à ce que la cocotte en soit remplie aux deux tiers.

Répartir de petites noisettes de beurre sur les pommes de terre, couvrir et laisser cuire à petit feu pendant 1h30 environ.

Avant de servir, retirer les feuilles de sauge, le clou de girofle et la garniture de légumes.

SOUFFLEUSES DE FEUILLES AU LIGNON

Du bon sens s'il vous plaît!

Suite à l'acceptation lors de la séance du Conseil municipal du 25 juin dernier, de la pétition des habitants du Lignon concernant l'utilisation des souffleuses de feuilles au Lignon, le Conseil administratif est intervenu, par courrier du 8 juillet, auprès du Comité central du Lignon pour l'inviter à porter une attention réelle à cette problématique et le remercier des efforts fait afin de limiter les nuisances sonores dues à l'utilisation de ces engins, en rappelant que les services de la Commune utilisent, depuis quelques années déjà, des souffleuses électriques génératrices de moins de nuisances.

Suite à cette intervention, le Comité central du Lignon a répondu aux Autorités, par lettre du 29 août signée du président M. Garnier, apportant des explications concernant les travaux d'entretien des extérieurs de la Cité, en précisant que l'entreprise JB JARDINS SA, en charge de ces espaces utilise des souffleuses à moteur exclusivement durant les mois autorisés par la loi, soit d'octobre à janvier, utilisation nécessaire pour ramasser les feuilles sur une surface, attenante aux immeubles, de 18 hectares dont 53'000 m² de gazon, 35'500m² de forêt et 28'420 m² de places et parking. Des souffleuses électriques sont utilisées pour balayer les déchets sous les véhicules automobiles, tailler les haies, etc. mais ne conviennent pas, par manque de puissance, au ramassage des feuilles en grande quantité, de surcroît mouillées et collées.

Par ailleurs, relève ce courrier, il est impossible de revenir à l'utilisation des râteliers, car cela **augmenterait considérablement les coûts, déjà très importants (CHF 40'000.-) de l'entretien de la Cité.** (Ndlr: Un argument très souvent utilisé par le Comité central aux demandes des habitants).



La missive relève encore qu'au regard de la liste des pétitionnaires (90 signatures dont plusieurs de la même famille), il s'agit de moins de 1,5% des habitants qui se plaignent de cette situation. Toutefois, en signe de bonne volonté, le Comité central mettra tout en œuvre avec son mandataire, pour réduire, autant que peut se faire, l'utilisation de ces souffleuses avec un aménagement des horaires, en particulier à proximité des immeubles d'habitation.

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU LIGNON

Assemblée générale ordinaire, ouverte à tous les habitants de la Cité du Lignon.

Elle aura lieu le lundi 11 novembre à 19h45, à la salle des Restaurants scolaires du Lignon. (rez inférieur de la Salle des fêtes)

Si vous avez des questions ou des problèmes, vous pouvez écrire à l'Association à l'adresse suivante: **Association des Locataires du Lignon – Case Postale 32**

– **1219 Le Lignon** ou téléphoner aux numéros: **022 796 05 51** ou **022 796 60 35** ou **022 796 70 36.**

L'Association se permet de rappeler à tous les locataires de respecter les dates de ramassage des encombrants et vous en remercie vivement.

CENTRALE DE BIOGAZ INAUGURÉE

La presse genevoise dans son édition du mercredi 9 octobre relatait l'inauguration officielle par les Services industriels de Genève (SIG) leur nouvelle et première installation de conditionnement du biogaz, en fonction depuis trois mois sur le site de la Station d'épuration (STEP) d'Aire.

Cette centrale, qui a coûté 5,5 millions de francs et nécessité plus d'une année de travaux, produira, à partir des eaux usées du Canton, 15 gigawattheures (GWh) de gaz par an, soit l'équivalent des besoins énergétiques, au standard Minergie, de 2'500 ménages. Les boues des stations d'épuration étaient traitées à la STEP d'Aire où elles sont digérées et séchées. La digestion permet de

produire du biogaz qui est utilisé comme combustible pour les besoins de la station, l'excès étant, jusqu'à récemment, brûlé en torchère. Avec cette nouvelle installation, le biogaz brut est traité afin de le convertir en biométhane pour être injecté dans le réseau de gaz naturel. Relevons encore que le biométhane ne produit pas d'émissions de CO₂ fossiles.

CYCLE D'ORIENTATION DU RENARD

Il y a urgence!

Suite à la résolution déposée par Mmes Meissner, Ahmari, Mattenberger et MM Bron, Cerutti, Chillier et Ruffieux, acceptée lors de la séance du Municipal du 16 avril dernier (voir Echo N°3 - page 7), le Conseil administratif apporte un complément de réponse en donnant connaissance du courrier du 5 septembre du Conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique, M. Charles Beer, par lequel il informe les Autorités de Vernier que le Conseil d'Etat a décidé que **cet établissement fera l'objet d'une démolition-reconstruction et que les services du Département de l'urbanisme recherchent actuellement un terrain qui pourra recevoir cette nouvelle école et répondre pleinement aux critères de localisation.**

Concernant la sécurité des usagers, des vérifications régulières ont lieu et que la

problématique du CO du Renard est traitée avec toute l'attention requise. Mais pour l'instant aucun calendrier de mise en œuvre n'est proposé.

La Tribune de Genève a relaté que le jeudi 26 septembre dernier, afin de crier une énième fois leur colère pour l'état de délabrement du bâtiment et l'incertitude de la date du changement ou de la rénovation, élèves et professeurs ont organisé un sit-in dans la cour du Cycle de 11h à 11h15.

Le Conseil administratif de Vernier in corpore s'est joint à cette manifestation pour témoigner de son soutien, ainsi que M. Sébastien Ruffieux, Conseiller municipal de Vernier et Président de l'Association de parents d'élèves.

AU LIGNON

Célébration œcuménique des familles

Dimanche 3 novembre à 10 heures, au Centre protestant du Lignon: Célébration œcuménique

des familles, avec la participation exceptionnelle de **Flavie Crisinel**, qui a participé et gagné, avec ses proches, en juin 2013, à l'émission de la télévision suisse romande «Un air de famille». Elle a aussi tenu le rôle principal dans le spectacle du Théâtre de la Marelle «Ma vie avec Martin Luther King». Elle guidera la partie musicale de la célébration (gospels).

La Communauté catholique est cordialement invitée à prendre part, avec la Communauté protestante, à cette célébration. Les enfants et les jeunes sont les bienvenus avec leurs parents et leurs familles.



Les joyeux dimanches

Vous aimeriez passer un bon moment en agréable compagnie et malheureusement le dimanche vous vous retrouvez seul(e).

C'est pourquoi le «Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon» vous propose, un dimanche par mois, un repas simple, ouvert à tous, vous donnant l'occasion de le partager, de manière conviviale, avec d'autres.

Prochain rendez-vous

Dimanche 10 novembre à 12h15
Centre de quartier du Lignon
(sous l'église catholique)

Au menu

Pot-au-feu – dessert et café

Participation

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription

Jusqu'au vendredi 8 novembre, 12h au 022 796 62 79 (M. Hatt) ou 022 796 80 07 (M. Vergari). Attention, nombre de places limité.

Parlons jardinage

Mois de novembre

Potager

Labourer le sol à grosses mottes à la bêche ou au motoculteur, l'hiver fera le reste en brisant les mottes. Vidangez et mettez hors gel vos arrivées d'eau extérieures

Fleurs

Arracher les glaïeuls et rentrez les dahlias après la première gelée. Marquez par un tuteur les emplacements des plantes dont le feuillage disparaît une fois l'hiver installé pour éviter de les éventrer par un coup de bêche étourdi. Paillez les plantes vivaces fragiles et plantez les pensées et les primevères et les bulbes pour le printemps (perce-neige, crocus, narcisse, tulipes).

Pelouse

Remettez en état les bordures de pelouses à la bêche. Pour la tonte (6 à 8 centimètres de hauteur), attendez que toutes les feuilles soient tombées pour procéder à une dernière coupe. Ainsi vous ramasserez en même temps les feuilles qui seront broyées par la tondeuse. N'oubliez pas de nettoyer correctement votre tondeuse et de la faire contrôler avant son rangement jusqu'au printemps.

Feuilles mortes

Le ramassage des feuilles mortes sous les haies, dans les massifs d'arbustes et de plantes vivaces, est la corvée de l'automne. Mais laissez-les en place, elles feront office de paillage et protégeront les plantes délicates.

Au printemps, vous n'en aurez que quelques-unes à mettre sur le compost, les autres se seront glissées entre les plantes

Balcon

Rentrez les plantes sensibles au gel (orchidées, cactus) et les autres plantes exotiques (laurier-rose) aux premières gelées et rapprochez vos bacs et

suite colonne page suivante

LA PATINOIRE DU LIGNON

9^e édition de la patinoire artificielle, sur le Mail du Lignon.
Du 19 octobre au 30 novembre 2013



Selon l'horaire suivant

Judi

de 16h à 18h

Vendredi (avec disco)

de 17h à 22h

Mercredi, samedi et dimanche

de 15h à 18h

Vacances scolaires

du 19 au 27 octobre de 15h à 18h

Entraînés par **M. Gilles-Eric Roagna**, les dévoués bénévoles de la patinoire artificielle du Lignon sont, cette année, à nouveau, prêts

à s'investir pour offrir aux jeunes et moins jeunes un moment de détente sportive, ludique et conviviale, avec l'aide du Contrat de quartier.

Vous avez un peu de temps à disposition?

Les responsables recherchent des bénévoles pour assurer le service de la buvette et la distribution des patins. Rejoignez quelques heures une équipe de bénévoles dynamiques et aider à offrir un espace de rencontre et de détente, et n'hésitez pas à contacter **M. Gilles-Eric Roagna au 078 613 35 87**.

LE CONTRAT DE QUARTIER

Assemblée générale du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon

La Commune de Vernier a été la première municipalité de Suisse à lancer en 2005 l'expérience des contrats de quartier dans la presque île d'Aire, expérience qui permet, rappelons-le, à chaque habitant-e, commerçant-e, artisan-e, association et groupement locaux de participer activement au développement et à la prise en charge du quartier, en proposant des projets, répondant à un intérêt collectif, en vue d'améliorer le cadre et la qualité de vie ainsi que la cohésion du quartier.

Une assemblée de quartier, ouverte à tous les habitants et habitantes, est organisée pour présenter les activités de l'exercice écoulé et pour

2013 celle-ci a été fixée:

Assemblée générale du Contrat de quartier Aire-Le Lignon, le lundi 4 novembre 2013 à 18h30 à la salle des Restaurants scolaires. (Rez inférieur de la Salle des fêtes du Lignon).

Le destin de votre quartier est entre vos mains et devenez des acteurs d'une amélioration de votre cadre de vie en participant nombreux à cette assemblée.



LE CLUB DES AÎNÉS

Textes placés sous la responsabilité de ses auteurs et n'engageant aucunement la rédaction.

Une nouvelle présidente du Club des aînés du Lignon nous a adressé le texte suivant, afin de vous faire connaître les nouveautés du Club:

«La nouvelle saison a déjà commencé et je tiens à vous en parler.

À la suite du départ de notre ancien président qui a dirigé notre Club pendant de nombreuses années, nous avons eu un président intérimaire pendant un an, Monsieur Trelles, gérant sociale, dont l'employeur a bien voulu laisser un peu de son temps à notre disposition.

Lors de l'assemblée générale du 24 février 2013, un nouveau comité a été élu dont j'assume la présidence, Marianne Prélat, 70 ans, de par mes activités antérieures je cultive de bons contacts avec tout le monde (enfin presque).

Nouvelle présidence, nouveaux objectifs pour agrandir le Club, pour se faire de nouvelles têtes dont les neurones seraient nécessaires pour développer de futurs projets.

Actuellement nous nous retrouvons 2 fois par mois pour un repas dans notre salle et parfois à l'extérieur (des moyens de transport adéquats sont prévus pour des déplacements).

Toujours actuellement notre Club se meuble d'activités telles que la danse, des jeux (loto, scrabble etc.) et d'autres animations à développer.

Le Groupe des abeilles se réunit tous les 15 jours, les vendredis après-midi, où l'on butine du crochet, des aiguilles entre autres pour une fois par année présenter les œuvres au bon cœur des visiteurs du Centre commercial du Lignon.

Vous comprendrez que nous aimerions recevoir de nouvelles personnes, les messieurs seraient les bienvenus pour étoffer notre club.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez-nous le mardi ou le vendredi après-midi au 022 796 21 87 ou le soir au 022 345 32 75.

À bientôt, la présidente, M. Prélat»

jardinières des murs de l'habitation et éloignez-les des situations ventées.

À la fin de l'automne, on nettoie les caissettes et jardinières qui ne seront pas utilisées pendant l'hiver en les brossant avec une solution d'eau de Javel à raison de 1 litre d'eau de Javel pour 3 litres d'eau, éliminant ainsi toute trace de maladie.

À l'automne la tentation est grande de mettre dans des bacs de petits conifères. Mais cela est possible que si les contenants sont larges et profonds d'au moins 25 cm pour une durée de vie de 3 à 4 ans.

Dans la maison

Dès maintenant et jusqu'en mars, les conditions de vie des plantes d'appartement vont être difficiles. Peu de lumière, jours courts, pièces chauffées (même surchauffées) et faible humidité de l'air.

Placez donc vos plantes bien à la lumière et si possible autour d'une source d'humidité. Sinon, brumisez le feuillage des plantes vertes ayant besoin d'humidité ambiante.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Tout le monde reçoit des lettres, des cartes oblitérées. Après lecture, merci de ne pas jeter aux papiers les timbres de votre courrier.

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir!

Une partie sera remise à une action humanitaire. D'avance merci de votre geste sympathique et facile à réaliser.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69



Échos Madame

La mode automne-hiver

L'automne est là et les couturiers, les revues spécialisées et même les vitrines de boutiques mettent en exposition quelles seront les tendances pour la mode automne-hiver 2013-2014.

Au niveau des couleurs, une surprise des stylistes, une fois de plus, avec une des couleurs les plus estivales qui devient celle prédominante des défilés automnaux: l'orange aux tons fluos. Et si l'orange ne vous convient pas, vous pouvez choisir une rose très féminin.

Généralement utilisé pour la mode printanière, cette année, les fleurs éclosent dans les collections automne-hiver avec notamment des petites roses rouges sur des tissus romantiques comme la soie. Mais le motif floral n'est pas l'unique décor que se permettent, en 2013-2014, les couturiers en proposant des imprimés variés de formes géométriques, figures stylisées ou animales.

Mesdames, vous rappelez-vous des sympathiques jupes à plis, du style collègue anglais, ou des pantalons écossais que vous aviez, quelques années déjà, rangés dans vos armoires? C'est le moment de les ressortir car la plupart des grands couturiers ont choisi de réinventer le «tartan», en le proposant dans des vestes rouges ou des complets entiers (veste et pantalon). C'est donc un véritable style écossais qui apparaît donc dans les tissus.

Suite colonne page suivante

ROUTE DE VERNIER

L'initiative communale MCG a abouti

L'initiative communale, lancée par le Mouvement des citoyens genevois (MCG), demandant **la réouverture de la route de Vernier**, à l'entrée du village, au trafic individuel motorisé, **c'est-à-dire** de rétablir la circulation telle qu'elle existait avant décembre 2010, a **récolté 3160 signatures** et a été déposée à la Chancellerie d'Etat. Selon les auteurs de l'initiative, ces mesures obligeant les riverains à faire des détours, asphyxient les routes de Vernier et du Nant d'Avril.

Après validation des signatures, les citoyennes et citoyens de Vernier seront appelés à voter sur cette initiative.

LA CONCORDE

La mue d'un quartier voisin

Fin septembre, le Conseil d'Etat a approuvé le plan directeur de quartier de La Concorde, situé à cheval entre Vernier et la Ville de Genève, qui devrait, à terme, permettre la réalisation d'environ 950 logements et des surfaces pour 250 emplois, ainsi que le renouvellement du parc immobilier de la Fondation HBM Emile Dupont et la densification de secteur villas en zone de développement. Une halte RER est également prévue à Châtelaine.

DON DU SANG

La Société des samaritains de Vernier organise cet évènement important!



Le mercredi 6 novembre 2013, de 16h à 19h à la salle communale de Vernier-Place.

Pourquoi un don du sang?

Chaque année de nombreux cas d'accident ou de maladie nécessitent l'utilisation de produits sanguins. Si la demande de sang reste constante - ou même augmente - le nombre de donateurs baisse malheureusement. Votre geste de solidarité est donc indispensable. C'est un petit geste gratuit, mais qui sauve des vies.

VERNIER

Réseau seniors

Les Autorités de Vernier se préoccupent des aînés de la Commune et ont lancé le **Réseau Seniors Vernier** qui verra des bénévoles - formés avec le concours de la Croix-Rouge genevoise - entrer en action pour répondre aux besoins des seniors verniolans. Il y aura aussi un cercle de partenaires en lien avec Pro Senetucte et l'Aide à domicile.

Le but de ce réseau est de venir en aide aux plus fragilisés et aux plus seuls et de développer la cohésion sociale.

Pour tout renseignement

022 306 06 60

LA NOUVELLE CARTE VÉLO EST ARRIVÉE

Vu le fort succès rencontré, une version actualisée vient de sortir de presse.

La nouvelle édition a fait l'objet d'une complète mise à jour des itinéraires conseillés, des aménagements cyclables ainsi que des nouvelles lignes de tram.

Cette carte est le fruit de la collaboration entre le Canton et la Ville de Genève et sa dernière mise à jour datant de 2010, un certain nombre de choses ont changé: pas moins de 100 kilomètres nouveaux de voies cyclables ont été ajoutés au réseau.

Disponible gratuitement: Info Service DIME **022 546 76 00** ou Service de l'aménagement urbain et de la mobilité **022 418 20 70** et également au guichet de l'Espace d'information du Pont de la Machine.

KELLOG'S S'INSTALLE À VERNIER

Selon le quotidien genevois «Le Courrier» du 8 octobre, le groupe agroalimentaire américain Kellogg's a choisi d'installer des locaux pour une centaine de collaborateurs dans le complexe administratif international «Blandonnet Business Center» à Vernier. Une excellente nouvelle pour les finances de la Commune.

LA CIRCULATION DANS LA PRESQU'ÎLE

Le président de l'Association, M. Gemes, a reçu un courrier de M. Igor MORO, responsable de l'urbanisme et de l'environnement à la Commune de Vernier, en réponse aux divers points soulevés dans notre lettre du 4 juillet 2013.

Ce courrier va être étudié sérieusement par notre Comité, car certains points relevés semblent quelque peu à côté de la question et tiendrons au courant nos lecteurs et lectrices. Pour l'instant, nous communiquons les informations suivantes:

Transports publics - Ligne 7

Concernant l'offre de transports en commun peu attractive dans la presqu'île, les Transports publics genevois (TPG) sont obligés, dans le cadre du contrat de prestations qu'ils ont avec l'Etat, à répondre à des objectifs de rentabilité qui conduisent, inévitablement, à des choix au niveau de développement de leur réseau. Ainsi ils n'ont pas l'habitude d'augmenter leur offre dans les périmètres où la demande est peu importante. Ils opèrent parfois à des modifications d'itinéraires, mais cela n'est pas simple dans le contexte de la presqu'île, située dans un cul-de-sac. La Commune va cependant intervenir auprès des TPG pour leur demander s'ils auraient un

intérêt à amener la ligne 7 jusqu'à la presqu'île d'Aire dans le cadre de son déplacement reliant les Tours du Lignon à l'Hôpital cantonal

Vitesse au chemin des Sellières

La question de la suppression du régime de 30km/h s'est également posée en 2010. Mais la Commune a néanmoins préféré maintenir cette disposition afin de ne pas inviter les conducteurs à conduire plus rapidement encore.

En lien avec cette problématique, elle a développé un projet de rétrécissement ponctuel de la chaussée.

Cotisation 2013

La fin de l'exercice 2013 approche et notre trésorière s'aperçoit que pour certains membres le paiement de la cotisation annuelle (CHF 30.- minimum) a échappé à leur vigilance.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire et cet oubli peut être réparé en procédant à **votre versement sur notre compte de chèque postal 12-15388-4.**

D'avance nos remerciements pour votre soutien!

Un livre, un écho



«Les héritiers passent à table» de Marie Fitzgerald France Loisirs – 208 pages

Chargée d'exécuter les dernières volontés de sa mère. Vieille dame fantasque toute juste décédée, Valentine découvre une étrange mission: recevoir chacun des héritiers, des cousins éloignés, autour d'un repas pour leur faire passer un entretien. Alors que Valentine s'installe dans la maison familiale, près de Bergerac, commence à sa table le défilé de personnages aussi drôles qu'attachants.

Un délicieux roman qui ne manque pas de piquant et qui fait valser le lecteur d'une émotion à l'autre. Un galerie de portraits, croqués avec malice, qui laisse le sourire aux lèvres.



LA GOLF DES BREAKS.

La nouvelle Golf Variant. Dès fr. 23'350.-*

Dans chaque Variant se cache toute une Golf. Et un maximum de flexibilité. Car la Variant a repris à son compte tous les atouts de la Golf pour vous offrir le nec plus ultra en matière de design, de motorisation et de dotation – tout en battant des records d'espace sous son allure sportive. A l'instar de son modèle, la nouvelle Golf Variant fait référence dans sa catégorie. Elle est également disponible avec transmission intégrale 4MOTION. Venez faire un tour chez nous et profitez d'un essai pour découvrir de plus près la Golf des breaks.

*Exemple de calcul: Golf Variant, 1.21 TSI BMT, 105 ch (77 kW), boîte manuelle à 6 vitesses. Consommation en énergie: 5.0 l/100 km, émissions de CO₂: 117 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: B. Prix courant: fr. 25'350.-. Prix effectif: fr. 23'350.-, déduction faite de la prime plus-value de fr. 2'000.-. Valable pour les contrats conclus du 2.8. au 30.9.2013, l'offre s'adresse aux clients privés et aux clients de flotte. Sont exclus les véhicules avec pack Fleetline ou rabais de grande flotte. Modèle représenté: Golf Variant Highline, 1.41 TSI BMT, 122 ch (90 kW), boîte DSG à 7 rapports, suréquipements incl.: fr. 36'470.-.



Das Auto.



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin

Tél. 022 989 08 90, www.liege-garage.ch

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

du 28 oct. au 16 nov.

Jeux de formes
et de couleurs

Raymond SCHLAEPPI et Beryl
LECLERC

Fabrication artisanale d'anciens
instruments de musique

Salle des fêtes du Lignon

Dimanche 17 novembre à 15h

Louis XIV, un roi danseur

Compagnie Fêtes Galantes -
Chorégraphie Béatrice MASSIN

A l'Époque de Louis XIV toute
la cour pratique la danse. Lui-
même interprète les ballets de
cour et les comédies ballets de
Molière et Lully

Tarif unique CHF 10.-
Durée du spectacle: 1 heure

Salle des fêtes du Lignon

Dimanche 3 novembre à 18h

CONCERTS DU LIGNON

QUATUOR SIRON
(Violon, piano, alto, violoncelle)
oeuvres de Haydn, Schubert,
Bones... et encore.
Entrée libre - Collecte à la sortie

Centre commercial du Lignon

Du 11 au 16 novembre

2^e édition du Marché
artisanal local

Vu l'accueil de l'an dernier, vous
retrouverez nos artisans qui vous
proposeront leurs confectons.

FESTIVAL VERNIER SUR BAROQUE

Du 7 au 24 novembre, retrouvez à la
salle de fêtes du Lignon, le festival le
programme suivant.

Jeudi 7 novembre, à 20h

Concert François Couperin «Les nations»

Samedi 9 novembre, à 16h30

Fables de la Fontaine

Dimanche 10 novembre, à 17h

Les clavecins réunis «Couperin - Le Roux»

Jeudi 14 novembre, à 20h

Intégrale des pièces de clavecin
en concert de Jean-Philippe Rameau

Samedi 16 novembre, à 20h

Concert Folias & Romanescas
Viole de gambe, théorbe et guitare

Dimanche 17 novembre, à 15h

Louis XIV, un roi danseur
chorégraphie de Béatrice Massin

**Vendredi 22 novembre, à 20h
et dimanche 24 novembre à 15h**

Un air de folie
chorégraphie de Béatrice Massin

CES 2-LÀ S'AIDERONT-ILS?

Au P'tit Music Hohl, du Du 22 novembre au 21 décembre 2013
Me, jeu, ven et sam, Spectacle à 19h30 (Repas à 20h45).

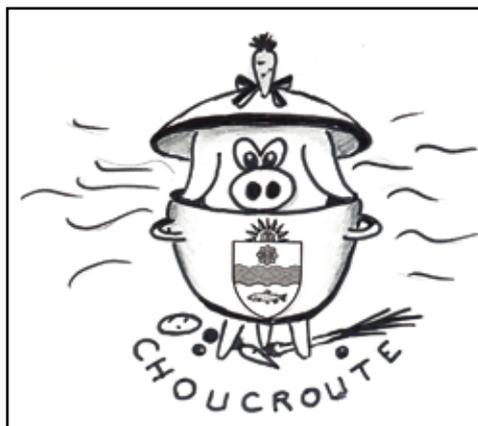
Un couple de comédien a décidé de raccrocher
après 20 ans de scène. Seulement voilà, sans
rien dire à son épouse, l'homme décide de
créer un one-man show un peu macho sans
rien dire à sa fidèle partenaire... Evidemment
elle le découvre rapidement et ne l'entends
pas de cet oreille. Un spectacle pétillant, drôle
avec deux questions. Cèdera-t-il ou alors s'ai-
deront-ils? Réponse jusqu'au 21 décembre.

Sortie entre amis ou sortie d'entreprise, le P'tit
Music Hohl vous propose de vous divertir pour
cette fin d'année avec ou sans repas.

A noter qu'en ces périodes de crise, le prix
d'entrée a été réduit de CHF 5.- pour mieux
rentrer dans votre budget! alors si vous avez
envie de rire, n'hésitez pas!

Réservation 079 158 4003

Prix d'entrée CHF 30.- et CHF 25.-,
repas possible (menus de chf 45.- à chf 68.-)



SOIRÉE CHOUCROUTE 2013

Cette année encore, les intérêts
d'Aire-Le Lignon vous proposent
leur soirée spéciale choucrote.

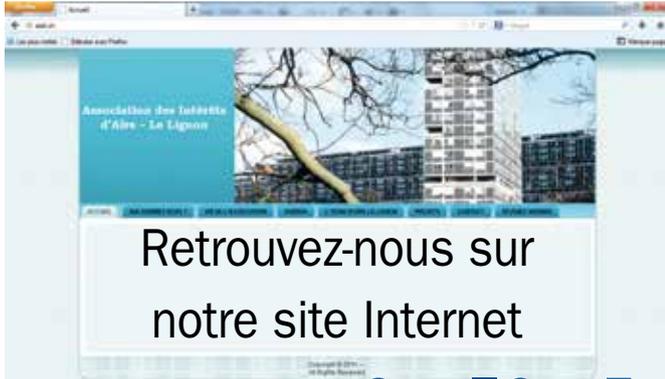
Réservez d'ores et déjà dans votre agenda,
la date suivante:

Samedi 14 décembre 2013, dès 18h

Plus d'informations suivront.



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maury.ch



Retrouvez-nous sur
notre site Internet

www.aiali.ch

P'tit Music Hohl

du 22.11 > 21.12.2013



**Ces 2-là
s'aideront-ils ?**

Location : Stand Info Balevert
Service culturel Migros, 7, rue du Prince
P'tit Music'Hohl
Av. Casal 54 - Genève-Cointrin

079 158 4003



Spectacle à 19h45
Prix 30.- (AVS, tarif jeune, étudiant : 25.-)
Mer jeu ven et sam
Repas à 21h00
Menus de 35.- à 68.-
musicihohl.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE
reparation-dentier.ch



H.R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

Opération Vacances d'Automne Spéciale ONE FM



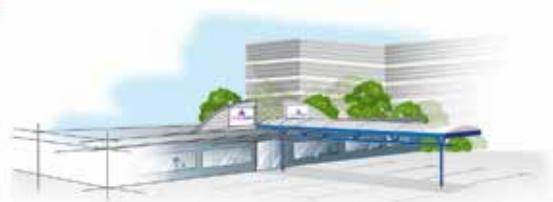
Du mercredi 23 au samedi 26 octobre 2013

Venez jouer au Memory One

Gagnez des bons d'achats et autres lots
jeu et ven - 14h à 18h | mer et sam - 10h à 17h

Participez au grand tirage le samedi à 16h

- Prix tirage au sort
- 2 x 2 billets pour le concert de Bastian Baker
 - 1 iPad mini
 - 1 Caméra Go Pro




Lignon Centre
Le bonheur à votre porte!

